

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice..... 15
Nombre de présents..... 09
Nombre de votants.....09

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
04 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil
Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni,
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DUPONT
Gilbert, le Maire.

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BOUDINET Guy, LIBERA Robin,
LAPOUGE Gérard, KUNG Jean-Marc, Monsieur BLETON Alain,
DIAFERIA Jean-Charles,

Madame KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine

Absents : BLANQUAERT Jean-Luc,

Mesdames CEILLET Sandrine, GARCIA Chrystel, PRAT Jennifer,
GOUIDMI Linda, ROUX Chrystelle

Pouvoirs :

**COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX / BUDGET PRIMITIF 2019 :
Délibération 2019-02-13**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice
2019 concernant la commission syndicale de Gavet Clavaux et lui demande de bien vouloir
délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité, le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

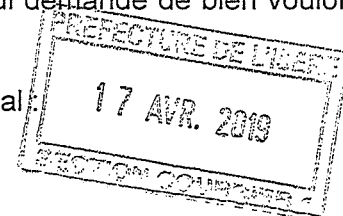
Recettes 19.139,40 euros
Dépenses 19.139,40 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes 11.999,64 euros
Dépenses 11.999,64 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT